



## AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT (AAOIR)

### FONDS D'APPUI A LA PROMOTION DES GAZ FAPGAZ-SA

#### AAOIR N°: 002 /MEHH/FAPGAZ/2022

1. Le Fonds d'Appui à la Promotion des Gaz (FAPGAZ-SA), dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de promotion des gaz à usage domestique (gaz de pétrole liquéfié-GPL- butane, propane et dérivés), a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds propres pour se doter d'infrastructures visant à assurer un approvisionnement régulier des populations en gaz.

Dans cette optique, FAPGAZ-SA, a acquis un domaine de 20 hectares près du port minéralier de Konta, dans la Sous-Préfecture de Farmoriah, Préfecture de Forécariah, pour la construction d'une usine de fabrication et de requalification de bouteilles de gaz butane d'une capacité annuelle de 1.000.000 d'unités.

En vue de la mise en place de ces infrastructures, j'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à l'Appel d'Offres International Restreint pour les travaux cités ci-dessus.

2. Le FAPGAZ-SA, sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser ces travaux.

3. La participation à cet Appel d'Offres Restreint, tel que défini aux articles **23** et suivants du Code des Marchés Publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Restreint et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article **64** du Code des Marchés Publics.

4. Le délai d'exécution de ces travaux est de dix (10) mois.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après :

**Cellule de Gestion du Projet du Fonds d'Appui à la Promotion des Gaz (FAPGAZ-SA)  
Commune de Ratoma, Quartier Taouyah, Corniche Nord.**

**Conakry, République de GUINEE.**

**Ouvert du lundi au vendredi de 8 heures 30 minutes à 17 heures.**

**Numéros de téléphone: +224 610 00 76 43 / 623 03 98 81, E-mails:  
[touredsp.fapgab@gmail.com](mailto:touredsp.fapgab@gmail.com) / [mohamed.nfbjr@gmail.com](mailto:mohamed.nfbjr@gmail.com).**

La présente lettre d'invitation a été adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

<b>N°</b>	<b>ENTREPRISES /SOCIETES</b>	<b>PAYS</b>	<b>ADRESSES</b>
1	<b>SIGMA CYLINDERS</b>	<b>CÔTE D'IVOIRE</b>	<b>P.O Box 525, Abidjan 10 Côte d'Ivoire Tel : +225 01 810 870</b>
2	<b>REMY International DEC Design Engineering &amp; Consulting</b>	<b>BELGIQUE</b>	<b>40 Rue des Malaires, 6041 Gosselies</b>
3	<b>Antonio MERLONI (AM)</b>	<b>ITALIE</b>	<b>Via Aristide Merloni, 62024 Matélica</b>
4	<b>PARESA Spa/Tianlong Cylinder Company</b>	<b>ITALIE</b>	<b>Via Roméa, 655-4522, Cesena (FC) –Italie, Tél : +39 0547 609411, Fax : +39 0547 335484</b>

## **5- LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE QUALIFICATIONS SONT :**

### **5.1 Situation et Performances Financières:**

#### **5-1.1 Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction :**

Le chiffre d'affaire moyen certifié des cinq dernières années à partir de 2017 (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021) doit représenter au moins de **50 000 000 EUROS**.

#### **5-1.2. Capacité de financement :**

- (i) Les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils disposent d'avoir liquides, ou ont accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit autres que l'avance de démarrage éventuelle, ou des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux à hauteur de **100%** de la valeur de leur offre ;
- (ii) La soumission de bilans vérifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par le Maître de l'Ouvrage pour les cinq (5) dernières années à partir de 2017 démontrant la solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme des Soumissionnaires.

(iii) Etre capable d'assurer une assistance technique minimum d'une année, renouvelable au besoin.

## **5.2 Expériences:**

### **5.2.1 Expériences générales de construction:**

25 ans d'expérience de marchés à titre d'entrepreneur, de sous-traitant ou d'ensemblier dans le domaine des Gaz et Pétrole Liquéfié (GPL).

### **5.2.2. Expériences spécifiques :**

- (a) Expérience en marchés de construction à titre d'entrepreneur, de sous-traitant ou d'ensemblier dans au moins trois (03) marchés au cours des dix (10) dernières années avec une valeur minimale de Dix (10 000 000) EUROS qui ont été exécutés de manière satisfaisante, terminés et fonctionnels pour l'essentiel, et qui sont similaires aux Travaux proposés, avec une attestation de bonne fin à l'appui ;
- (b) Pour le marché référencié ci-dessus, ou pour d'autres marchés exécutés pendant la période stipulée au paragraphe (a) ci-dessus, une expérience minimale de construction dans les principales activités suivantes :

Tout type de bouteille de capacité : 6, 12, 25 et/ou 30 kg.

***NB : Les références des travaux similaires obtenues par sous-traitance, pour être prises en compte, doivent être accompagnées d'une copie de l'Attestation de bonne exécution, ou du contrat de sous-traitance validée par l'entreprise co-contractante.***

- **Garantie Décennale :** Fournir une garantie décennale de la qualité des bouteilles,
- **Garantie des équipements :** Fournir une garantie de quinze ans minimum sur les équipements principaux de la chaîne de fabrication.

## **5.3 Personnel:**

Les Soumissionnaires doivent établir qu'ils ont le personnel pour les positions-clés suivantes :

**Un Directeur, ou Chef de Projet,** (Ingénieur en construction métallique ou équivalent) ;

**Un Directeur des Travaux** (Ingénieur en construction métallique ou équivalent) ;

**Un Conducteur de travaux** (Technicien supérieur en construction métallique ou équivalent) ;

**Un Responsable des travaux** (Ingénieur génie civil ou équivalent).

Les soumissionnaires doivent démontrer que le personnel maîtrise parfaitement la langue Française.

## **5.4 Matériel:**

Les Soumissionnaires doivent fournir les détails concernant le matériel proposé.

### **Sous-traitants proposés :**

Les soumissionnaires présenteront tous les documents apportant la preuve de la qualification du ou des principaux sous-traitants proposés.

### **Fabricants :**

Si le Soumissionnaire offre de fournir et d'installer des composants importants d'équipements qu'il ne fabrique ou ne produit pas lui-même, il devra soumettre une autorisation du fabricant.

### **5.5 Certification ISO:**

Posséder une certification ISO, ou norme internationale équivalente (l'équivalence est à démontrer par le Soumissionnaire), en cours de validité applicable au Chantier : certification de gestion de la qualité **ISO 9001-2015**.

### **5.6 Normes des équipements:**

5.6.1 Les équipements, accessoires, et installations ainsi que les procédés de fabrication, doivent répondre aux spécifications des normes européennes accompagnées de fiches techniques.

5.6.2. Les bouteilles, tous types confondus, doivent répondre au standard européen.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après :

**Cellule de Gestion du Projet Fonds d'Appui à la Promotion de Gaz (FAPGAZ-SA), Commune de Ratoma, Quartier Taouyah, Corniche Nord  
Conakry, République de GUINEE.**

**Ouvert du lundi au vendredi de 8 heures 30 minutes à 17 heures 00 minutes.  
Numéro de téléphone : +224 621 50 11 00, E-mail :  
aissatajosephsoumah@yahoo.fr**

**à compter du vendredi 04 Janvier 2023 contre un paiement non remboursable de  
Dix mille (10 000 EUROS).**

La méthode de paiement sera :

- ❖ **50%** du montant seront versés au bénéfice du Receveur Central du Trésor au compte n°41 110 71 ouvert à la BCRG ;
- ❖ **30%** du montant seront versés au bénéfice de l'ARMP au compte n°2011 000 407 domicilié à la BCRG ;
- ❖ **20%** du montant seront versés à la Régie de la Direction Financière de FAPGAZ-SA.


7. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont une (01) originale et trois (03) copies avec **version électronique sur clé USB** à l'adresse ci-après :

**Cellule de Gestion du Projet Fonds d'Appui à la Promotion de Gaz (FAPGAZ-SA)  
Commune de Ratoma, Quartier Taouyah, Corniche Nord  
Conakry, République de GUINEE.**

**Tel : +224 629 30 31 19, au plus tard le jeudi 19 janvier 2023, à 11heures 00 minutes.**

***NB : Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur, aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen.***

8. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

- 
9. L'ouverture des plis est prévue **le jeudi 19 janvier 2023 à 11 heures 30 minutes** dans la salle de réunion du FAPGAZ-SA, quartier Taouyah - commune de Ratoma, Corniche Nord, en présence d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, un observateur de la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics conformément au paragraphe 1 de l'article **73** du Code des Marchés Publics.
  10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis.
  11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **de 500 000 EUROS, ou équivalent en GNF/USD**. Cette caution sera valable pendant une période de **150 jours**.
  12. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du **Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020**, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint **A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020** portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.
  13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Conakry, le 03 Janvier 2023

**Le Directeur Général**

**Kaman Sadjì DIALLO**